

## PROGRAMMES DE SCIENCES ET TECHNOLOGIE DE 6<sup>ÈME</sup> POUR SEPTEMBRE

# Le ministre Ndiaye jette aux orties la technologie, la transmission des connaissances et la liberté pédagogique

### La technologie comme discipline d'enseignement en 6<sup>ème</sup> : première victime de la réforme Ndiaye du collège

La disparition de l'enseignement la technologie en 6<sup>ème</sup> n'a rien d'un artifice pédagogique visant à assurer une heure hebdomadaire de « soutien » ou de « renforcement ». Au contraire, c'est la conséquence d'une politique constante de casse des disciplines d'enseignement d'une manière générale, dont celle des sciences physiques/chimie, des sciences de la vie et de la Terre, et de la technologie en particulier.

### Une remise en cause par tous les ministres des sciences et de la technologie depuis 20 ans

Année	Ministre de l'Éducation nationale	Réformes apportées à l'enseignement des sciences et de la technologie
2004/2005	François Fillon	Programmes disciplinaires distincts en 6 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> , programmes de 5 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> réunis dans le « cycle central ». Création du « socle commun de connaissances et de compétences »
2009/2011	Luc Chatel	Expérimentation d'un enseignement intégré de science et de technologie (EIST) en 6 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> par un seul enseignant pour construire une « culture commune aux trois disciplines »
2013-2016	Vincent Peillon Nadjat V.-Belkacem	Le socle devient « socle commun de connaissances, de compétences et de culture » - mise en place d'un cycle commun au CM et à la 6 <sup>ème</sup> (cycle 3)  Nouveaux programmes : disparition de la distinction entre les 3 disciplines au profit d'un bloc « sciences et technologie » bénéficiant de 4 h dans le cadre de l'autonomie
2023	Pap Ndiaye	<b>Modifications sur le cycle 3</b> Fin de la technologie en 6 <sup>ème</sup> , reléguée à de la « culture technologique » en cours moyen. Une partie du programme de « culture technologique » est à traiter en sc. physiques/chimie et en SVT

### Ces nouveaux programmes pour transmettre des connaissances ? Ou outils supplémentaires pour obliger les élèves à se soumettre à la politique gouvernementale ?

Ces programmes de « sciences et technologie » sont traversés d'injonctions faites aux élèves. Ainsi parmi les attendus du programme de 2015, on trouve « Permettre aux élèves de s'impliquer dans des actions liées à l'EDD », ce qui a été reformulé dans la version de 2023 en « S'impliquer dans des actions relatives à l'EDD ». Dans cette reformulation, les enseignants de Sc. physique/chimie et SVT auraient donc à être les garants de l'implication de leurs élèves dans telle ou telle démarche initiée par le ministère. C'est la logique des compétences du socle commun qui fait que les enseignants n'ont plus seulement à transmettre des connaissances listées dans les programmes, ils doivent de plus, « former », « façonner » leurs élèves, c'est-à-dire contraindre leur comportement. Ce même ressort est utilisé avec le SNU et les « classes de défense et de sécurité globale » qui mettent les élèves à disposition de l'armée y compris pendant le temps scolaire, au motif de « citoyenneté » notamment, notion largement utilisée dans les attendus des « programmes » de 2023.

### Oui au retour aux programmes exclusivement d'enseignement disciplinaire ! Oui au respect de la liberté pédagogique ! Non à la suppression de la technologie !

En 1905, à quelques jours de la promulgation de la loi dite de « séparation des Églises et de l'État » garantissant notamment « la liberté de conscience », les premiers instituteurs syndicalistes invitaient leurs collègues à se rassembler pour défendre une École fondée sur ce principe : « Ce n'est pas au nom du gouvernement, même républicain, ni même au nom du peuple français que l'instituteur confère son enseignement : c'est au nom de la vérité ». Pour le SNFOLC, il est urgent de remettre la transmission des connaissances au cœur de la mission d'enseignement. L'École ne doit pas servir le projet politique de tel ou tel gouvernement et doit rester « un asile inviolable où les querelles des hommes n'entrent pas » comme le disait Jean Zay.



**Abandon de la contre-réforme Ndiaye du collège et ses « programmes » frelatés ! Rétablissement de la technologie ! Retraites, collège, même combat ! Le SNFOLC appelle les personnels à bloquer cette politique destructrice !**